

**PROVINCE DE QUÉBEC**42<sup>E</sup> LÉGISLATURE2<sup>E</sup> SESSION

QUÉBEC, LE 3 DÉCEMBRE 2021

---

**CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR***Québec, le 3 décembre 2021*

Aujourd'hui, à huit heures cinq, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n<sup>o</sup> 219 Loi concernant un immeuble situé sur la rue University à Montréal (site de l'hôpital Royal Victoria) (*titre modifié*)

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.